



ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE VILLEMOMBLE

Siège social : Château seigneurial - 1 Place Emile Ducatte 93250 Villemomble

Inscrite au registre national des associations sous le numéro W931004690

SIRET 31310532200058

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 Décembre,

À 11 heures,

Les membres de l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV) se sont réunis au château de Villemomble, 1 Place Emile Ducatte, 93250 Villemomble suite à la convocation faite par Madame la Présidente Isabelle HECK.

L'Assemblée Générale Mixte commence par l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h29 devant 82 membres présents ou représentés.

Selon les statuts, aucun quorum n'est requis, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

L'Assemblée Générale Mixte est présidée par Madame Isabelle HECK, Présidente, et Madame Chantal GARÇONNAT assure le secrétariat de séance.

Monsieur Florian PERENCHIO, expert-comptable de l'Association, participe également à cette assemblée.

Madame la Présidente accueille les participants et leur souhaite la bienvenue.
Elle rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Ratification de l'Assemblée Générale en distanciel du 31 Mars 2021
- Rapport financier de l'association et vote
- Rapport moral, d'orientation et vote
- Rapport d'activités et vote
- Montant des adhésions
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Madame la Présidente ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, compte tenu du contexte actuel et de la période de Noël.

Elle informe que cette Assemblée Générale est sa deuxième en tant que Présidente de l'AACV et qu'elle se tient en présentiel. Elle sera mixte, une Assemblée Générale ordinaire suivie d'une Assemblée Générale extraordinaire.

La saison passée, c'est-à-dire de Septembre 2020 au 31 août 2021 (date de clôture des comptes) sera traitée ce matin.

Madame Isabelle HECK dit que sa première année de présidence fut particulièrement difficile à cause du Covid...- En effet, l'activité de l'association a été compliquée : cours en zoom, fermeture, réouverture...

Avec l'aide précieuse de Thomas et des membres du Conseil d'administration, nous avons pu assurer la gestion, la coordination des activités et des finances et presque toutes les réformes prévues ont été menées à bien, malgré l'absence pour maladie de la Directrice.

Une réussite dit-elle.

Madame HECK dit que la nouvelle équipe dirigeante, très investie, est arrivée le 31 Mars 2021 après une Assemblée Générale historique en distanciel qui s'est par ailleurs très bien déroulée grâce à l'investissement de Thomas.

Madame Isabelle HECK remercie les membres de cette équipe.

Elle remercie également les membres présents pour leur écoute et propose de commencer l'ordre du jour.

RATIFICATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (en distanciel du 31 Mars 2021)

Madame Isabelle HECK précise que, compte tenu du contexte sanitaire lors de la saison précédente, notre Assemblée Générale 2019-2020 n'a pas pu se tenir, comme habituellement, dans les premiers mois de reprise des activités. Grâce à l'ordonnance n°2020-321 du 25 Mars 2020 qui précisait que les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires pouvaient exceptionnellement se tenir sans que les membres de l'association soient présents physiquement, l'AACV a pu pour la première fois organiser une Assemblée Générale en distanciel, via la plateforme Zoom.

Compte tenu de ce dispositif inédit, Madame HECK informe que cette ratification doit être faite aujourd'hui. Il s'agit de confirmer les décisions prises dans cette période exceptionnelle et le vote de renouvellement des membres du Conseil d'Administration qui s'est tenu lors de cette réunion.

Vote : l'assemblée Générale en distanciel du 31 Mars 2021 est ratifiée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION ET VOTE

Il est présenté par Florian PERENCHIO, expert-comptable associé du cabinet ENDRIX.

Monsieur Florian PERENCHIO propose de commenter 2 exercices comptables, afin de faire correspondre à terme l'exercice comptable à la saison, c'est-à-dire pour la période du 01 Septembre au 31 Août.

La présentation Powerpoint du cabinet comptable est projetée sur un écran.

Exercice comptable du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 :

L'expert-comptable présente synthétiquement les principaux éléments chiffrés et indique que les comptes sont impactés par la COVID :

- Résultat positif de 47 821 € au 31.12.2020
- Capitaux propres (fonds associatif) de 64 552 €

La principale ressource de l'AACV étant la subvention municipale, elle représentait en 2020 un montant de 150 000 € contre 133 640 € en 2019 ; soit une augmentation de 16 360 €.

Le total des produits d'exploitation (subvention + facturation des membres) s'élève à 214 932 € en 2020 contre 260 641 € en 2019, soit une baisse observée de 45 709 €.

L'expert-comptable commente rapidement un tableau détaillant les différents produits d'exploitation.

Il présente ensuite les charges.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 167 431 € en 2020 contre 325 635 € en 2019.

Un aperçu rapide d'un tableau détaillant les charges externes montre qu'elles ont diminué en 2020.

Le résultat de l'exercice 2020 est de 47 821 €. Il est positif, alors qu'était constatée une perte de 64 247€ en 2019.

Exercice comptable du 01 Janvier 2021 au 31 Août 2021 :

Monsieur Florian PERENCHIO présente synthétiquement les principaux éléments chiffrés sur la période de 8 mois.

- Résultat négatif de 25 282 € au 31.08.2021

- Capitaux propres (fonds associatif) de 39 083 €

La principale ressource de l'AACV étant la subvention municipale, elle représente en 2021 un montant de 150 000 €.

Le total des produits d'exploitation (subvention + facturation des adhérents) s'élève à 109 087 € au 31 Août 2021.

Il commente rapidement un tableau détaillant les différents produits d'exploitation.

Monsieur Florian PERENCHIO présente les charges.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 134 452 € en 2021.

Le résultat de l'exercice au 31 Août 2021 est une perte de : 25 282 €.

Il indique que l'analyse par activité a démarré et qu'elle sera visible pour l'exercice comptable du 01 Septembre 2021 au 31 Août 2022.

Monsieur Florian PERENCHIO annonce la fin de sa présentation du rapport financier. Il précise se tenir à disposition pour répondre aux questions concernant ce rapport.

Monsieur Guy ROLLAND pose la question suivante :

- Quel est l'effet des avoirs sur les résultats ?

Les avoirs d'un montant de 11 000 € impactent les résultats. Ils peuvent être utilisés jusqu'au 31 Décembre 2021.

Il y a également une baisse de 37% du nombre d'adhérents.

Le cœur du sujet est la relance et le développement des activités par l'innovation.

Madame Isabelle HECK indique qu'une année sera encore nécessaire pour cela.

Madame Florence RAYNAL demande quel est l'effectif du personnel de l'AACV.

Monsieur Florian PERENCHIO indique 3 personnes en équivalent temps plein.

Comme il n'y a plus de question, Madame Isabelle HECK propose de passer au vote.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Madame HECK remercie M. Florian PERENCHIO pour son intervention et sa présence.

RAPPORT MORAL, D'ORIENTATION, VOTE

Madame Isabelle HECK présente le rapport moral en faisant état des points importants qui ont marqué la saison dernière.

- « Ce fut ma toute première saison en qualité de présidente, une année particulière. J'ai été entourée et accompagnée pour terminer parfaitement la saison 2020-2021 par la grande exposition des ateliers d'Arts Plastiques de fin juin à mi-juillet. Ce fut un succès.

- J'ai souhaité tenir notre engagement associatif, ainsi que nos objectifs statutaires (Article 3 des Statuts) en continuant de développer et déployer les activités culturelles de l'AACV malgré le contexte et ce tout au long de cette saison. Thomas LIEB vous en parlera, mais le déploiement des ateliers via Zoom fut une mesure indispensable et, dès que les autorités le permettaient, rouvrir petit à petit les activités en scrutant les actualités.

- Nous avons profité des périodes dites calmes de l'association, surtout au printemps 2020, pour réaffirmer et souder nos rapports avec nos partenaires tels que :

- Notre banque Le Crédit Mutuel de Villemomble et son équipe ; entre autres M. Romain Gauthier, directeur, avec qui nous avons pu échanger et redéfinir les stratégies bancaires de l'association. Je vous le rappelle, le Crédit Mutuel reste un partenaire clé qui accompagne l'association depuis de nombreuses années. Une banque locale qui plus est !

- Notre cabinet d'expertise-comptable SFC (à notre service depuis 2017), qui a d'ailleurs changé de nom récemment pour ENDRIX. Au nom de toute l'équipe dirigeante de l'AACV, je tiens à les remercier tout particulièrement pour leur accompagnement, soutien et conseils toute la fin de cette saison et pour la gestion RH et sociale qui fut particulièrement complexe à cette période. Nous avons pu, en étroite collaboration avec son nouveau dirigeant, Florian PERENCHIO et son équipe, redéfinir les axes de travail et autres stratégies comptables pour les années à venir.

- L'arrivée d'un nouveau Conseil d'Administration fut également l'occasion de faire un point sur nos différents contrats d'assurance. Un état des lieux complet a été piloté et expertisé par Mme Karine BINQUET, des assurances ALLIANZ Agence du Raincy.

De ce fait, nous avons mis en place une RC (Responsabilité Civile) dirigeants et cyber risques qui n'existaient pas jusqu'alors et qui sont indispensables pour une association telle que la nôtre.

- La municipalité, une institution importante puisque c'est notre principal partenaire financier. Elle a su nous soutenir et confirmer sa confiance en augmentant notre subvention de fonctionnement. Un soutien financier indispensable qui a permis à l'association d'assurer le maintien de son activité. Je vous le rappelle également aujourd'hui, la Mairie de Villemomble nous met à disposition, en toute confiance, les salles du premier étage de ce lieu emblématique de la ville qu'est le château. Pratiquer le Yoga, la photo, le théâtre, les langues ou encore les Arts Plastiques dans ce lieu historique, c'est insolite ! et nous donne une singularité appréciable. En 2020-2021 vous n'en avez pas beaucoup profité, c'est vrai, mais les saisons prochaines réenchanteront ce lieu par votre présence.

J'aimerais faire un point sur le bénévolat au sein de l'association.

Je rappelle ici que l'ensemble du Conseil d'Administration est constitué de bénévoles désormais engagés et beaucoup plus impliqués dans le traitement des affaires courantes de l'AACV. Il y a 11 bénévoles dans ce CA qui se sont engagés dès leur nomination en avril dernier dans leur rôle qui est déterminant dans la bonne gestion de notre association et toutes ses problématiques. J'en profite pour les remercier toutes et tous.

Deux bénévoles animent des ateliers également : Yvette Chambre en reliure depuis plus de 20 ans et Colette CAPOVILLA sur l'atelier patchwork. Elles font un travail formidable de transmission que je salue et qui m'inspire ma volonté d'encourager et de développer l'engagement bénévole à l'AACV ».

ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION :

« Certaines orientations d'activités nouvelles ont été mises en place pour la saison en cours. Avec Thomas LIEB, notre Responsable de Projets Culturels et le Conseil d'Administration, nous avons redéfini le fonctionnement administratif, développé les outils informatiques pour moderniser la gestion des adhésions, la gestion comptable et financière.

C'est une évolution que je souhaitais et que je souhaite pérenniser pour le futur, car les effets positifs de cette refonte en profondeur se sont fait sentir presque immédiatement.

Fluidifier les informations au sein de l'équipe dirigeante et administrative reste également une orientation qui, j'en suis certaine, porte et portera ses fruits pour les saisons à venir.

Nous débutons sur les réseaux sociaux. C'est un passage obligé de nos jours pour s'ouvrir davantage sur le monde et plus précisément sur le monde de la culture et des arts, mais aussi pour accroître notre visibilité en diffusant au plus grand nombre toutes les informations en temps réel et en communiquant sur les actions de l'AACV. Ce travail est porteur et sera un véritable levier de communication pour l'AACV. Certains d'entre vous nous suivent déjà peut être sur Instagram et Facebook.

N'hésitez pas à vous abonner et à partager....

Continuer d'entretenir des rapports amicaux, stratégiques, logistiques et symbiotiques avec nos partenaires reste une de mes volontés fortes pour pérenniser l'AACV et encore plus l'ancrer dans son territoire.

Je termine mon rapport moral en vous confirmant ceci :

L'objet associatif de l'AACV est simple et nous veillerons à maintenir le cap du déploiement de la culture et des arts à Villemomble grâce aux projets à venir ».

Vote : le rapport moral et d'orientation est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Madame la Présidente laisse la parole à Thomas LIEB, Responsable de projets culturels, qui présente les statistiques :

Total des adhésions au 3 Juillet 2021 : 485

Adhésions Enfants : 195

Adhésions Adultes : 290

Non Villemomblois : 82

Villemomblois : 403, soit 83,09% des adhérents

Femmes-Filles : 398

Hommes-Garçons : 87

Thomas LIEB présente ensuite le déroulé de la saison.

La saison a débuté le lundi 14 Septembre 2020.

Du 14 Septembre au 17 Octobre 2020 inclus, les cours adultes et enfants ont fonctionné normalement, soit 30 jours d'activités en présentiel.

Du 18 Octobre au 2 Novembre : vacances scolaires de la Toussaint

Lundi 30 Octobre 2020 : 2^{ème} confinement et arrêt de toutes les activités de l'AACV.

Lundi 7 Décembre 2020 : mise en place des cours en Visio, via l'application ZOOM, pour seulement 12 activités sur 25 proposées par l'association.

Mardi 15 Décembre : réouverture des ateliers enfants en présentiel jusqu'au Samedi 19 Décembre 2020 inclus.

Du dimanche 20 Décembre au dimanche 3 Janvier 2021 inclus : vacances scolaires de Noël, fermeture annuelle de l'AACV.

Semaine du 4 Janvier 2021 : retour en présentiel des ateliers enfants (sauf Danse Orientale et Zumba Kids en Visio à partir du 15 Janvier) et reprise des cours en Visio pour adultes.

Du samedi 13 Février au lundi 1^{er} Mars 2021 : vacances scolaires

Cours enfants pendant les vacances :

Danse orientale (1 séance sur 1 semaine)

Théâtre (4 séances sur 2 semaines)

Arts Plastiques, Cours de Fabienne (2 séances sur 1 semaine)

Arts Plastiques, cours de Vanessa (3 séances sur 2 semaines)

Zumba (2 séances sur 2 semaines)

Cours adultes pendant les vacances (ZOOM)

Yoga, cours d'Éric (3 séances sur 1 semaine)

Arts Plastiques, cours de Fabienne (2 séances sur 2 semaines)

Qi Gong et Yi Chuan, cours de Patrice Pallier (4 séances sur 2 semaines)

Espagnol, cours de Daniela (2 séances sur 2 semaines)

Yoga, cours de Stéphanie (2 séances sur 2 semaines)

Pilates, cours de Tony (2 séances sur 2 semaines)

Yoga, cours de Tony (4 séances sur 2 semaines)

Zumba (2 séances sur 2 semaines)

Mercredi 3 Mars : reprise en présentiel de tous les ateliers enfants, sauf ceux de Zumba Kids et de Danse Orientale enfants, qui ont repris en Visio.

Du 17 au 31 Mars : arrêt des ateliers d'Arts Plastiques de Vanessa. A partir du 20 Mars, arrêt des cours d'anglais enfants d'Anna.

Mercredi 31 Mars 2021 à 19h : organisation d'une Assemblée Générale en distanciel portant sur la saison 2019/2020.

Jeudi 1^{er} Avril : La présidente décide de suspendre les cours enfants en présentiel jusqu'à nouvel ordre.

Lundi de Pâques 5 Avril 2021 : les cours en Visio de yoga de Jocelyne et de Tony et les cours d'espagnol de Daniela sont maintenus.

Du 10 Avril au 26 Avril 2021 : vacances scolaires

Cours adultes pendant les vacances :

Yoga, cours d'Éric (3 séances sur 1 semaine)

Arts Plastiques, cours de Fabienne (2 séances sur 2 semaines)

Qi Gong et Yi Chuan, cours de Patrice pallier (4 séances sur 2 semaines)

Espagnol, cours de Daniela (2 séances sur 2 semaines)

Yoga, cours de Stéphanie (4 séances sur 2 semaines)

Pilates, cours de Tony (2 séances sur 2 semaines)

Yoga, cours de Tony (4 séances sur 2 semaines)

Zumba enfants et adultes (4 séances sur 2 semaines)

Lundi 26 Avril 2021 : 3^{ème} confinement annoncé, aucune reprise possible en présentiel.

Jeudi 6 Mai, cours de yoga par zoom d'Éric (2 séances) et de Stéphanie (2 séances).

Jeudi 13 Mai, pas de cours de yoga par zoom de Stéphanie et Éric.

Vendredi 14 Mai : cours de Pilates par zoom

Mercredi 19 Mai 2021 : reprise des ateliers enfants en présentiel : Théâtre, Arts Plastiques, Anglais, Danse Orientale, Zumba.

Lundi 24 Mai 2021, les cours de yoga par zoom de Florence et de Tony sont maintenus.

A partir du Mercredi 9 Juin, reprise en présentiel des cours adultes : Théâtre, Yoga (tous les cours), Pilates, Anglais (vendredi matin), Qi Gong et Yi Chuan, Arts Plastiques, Enluminure, peinture sur Porcelaine, Atelier photo.

Jusqu'au 3 Juillet 2021, les cours de Danse Orientale, Zumba adulte, Anglais intermédiaire par Bobbie le vendredi soir sont maintenus par zoom.

Samedi 3 Juillet 2021 : fin de la saison et fermeture des ateliers

Du 2 au 26 Juillet 2021 : exposition annuelle des ateliers d'Arts Plastiques de Fabienne et de Vanessa dans les salles du rez de chaussée du Château. La thématique était la mer.

Vote : le rapport d'activités et d'orientation est adopté à l'unanimité.

MONTANT DES ADHÉSIONS

Madame Isabelle HECK rappelle que le montant annuel des cotisations reste inchangé à savoir :

Adultes : 25 Euros

Enfants : 20 Euros

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Isabelle HECK rappelle que chaque année, nous renouvelons les membres sortants de notre Conseil d'Administration.

Madame Michèle PERRAULT, administratrice, a démissionné.

Mesdames Marie-Christine BOISMENU et Pascale NESS, administratrices, sont en fin de mandat.

3 postes sont donc à pourvoir au sein de notre Conseil d'Administration.

Madame Isabelle HECK a reçu 6 candidatures, celles de :

- Marie- Christine BOISMENU
- Stéphanie DEROIN
- Sophie GALEY
- Sandrine GAMEIRO
- Carina GIBERT
- Jacques- Henri PRANLONG

Madame Isabelle HECK propose aux candidats de se présenter brièvement et d'exposer les raisons de leur candidature.

Madame Isabelle HECK indique que nous allons passer au vote et demande à Thomas LIEB de distribuer les bulletins de votes en tenant compte des pouvoirs en notre possession.

Elle nous demande d'entourer 3 noms parmi la liste des candidats que nous souhaitons élire.

Le vote a lieu.

Madame Isabelle HECK indique ensuite que nous allons procéder au dépouillement.

Elle fait appel à 2 volontaires dans la salle, qui ne soient pas membre du Conseil d'Administration, pour être assesseurs : un assesseur pour comptabiliser le nombre de voix et un autre pour annoncer les noms des personnes mentionnées sur les bulletins de votes.

Valérie AUBIN et Marie KARAQUILLO se proposent.

Valérie AUBIN est assesseur pour annoncer les noms des personnes mentionnées sur les bulletins de vote.

Marie KARAQUILLO est assesseur pour comptabiliser le nombre de voix.

Sont élus :

Marie-Christine BOISMENU

Sandrine GAMEIRO

Jacques-Henri PRANLONG

Après l'annonce de ces résultats, Madame la Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions, remarques ou objections à propos de ces votes.

Aucune question ni remarque ni objection.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Isabelle HECK demande s'il y a des questions.

Monsieur Michel André demande ce que devient Dominique DOLIZY.

Madame Isabelle HECK indique qu'elle a repris son travail le 6 Décembre 2021 et qu'elle sera en congés payés pendant 3 mois pour solder ses congés 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame Isabelle HECK, Présidente de l'AACV, clôture l'Assemblée Générale ordinaire à 12h30.

Elle enchaîne directement avec l'Assemblée Générale Extraordinaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire commence à 12h30.

Madame Isabelle HECK rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification de l'article 7 des statuts
- Remplacement de l'ancien logo par le nouveau logo sur les statuts
- Pouvoirs pour formalités

Elle propose de commencer l'ordre du jour.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DES STATUTS

Afin d'être cohérent avec la réalité de gestion de l'AACV, il faut redéfinir statutairement quelle sera la période d'exercice comptable.

Ainsi, l'article 7 sera désormais libellé comme suit :

« *L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de onze membres :*

- *4 membres de droit*
- *7 membres élus par l'assemblée générale et renouvelables par tiers tous les ans, les membres sortants étant rééligibles.*

Le conseil d'administration choisi parmi les membres désignés un bureau composé :

- *Du/de la président(e) (adjoint à la culture)*
- *Du/de la secrétaire*
- *Du/de la trésorier(e)*

En cas d'absence de l'un deux, il sera remplacé par

- *La/Le vice-président(e)*
- *La/le secrétaire adjoint(e)*
- *La/le trésorier(e) adjoint(e)*

Les opérations financières, et en particulier la signature des chèques, sont du domaine du trésorier ou du trésorier adjoint. Ils peuvent ouvrir les comptes auprès des banques et procéder à la délégation de signatures après accord écrit du Président. Le Président doit être prévenu de tout mouvement de fonds.

Il sera rajouté cette mention à l'article 7 : « **L'exercice comptable s'ouvre le 1^{er} Septembre pour se clôturer le 31 Août de chaque année.** »

Vote : la modification de l'article 7 des statuts est adoptée à l'unanimité.

REPLACEMENT DE L'ANCIEN LOGO PAR LE NOUVEAU LOGO SUR LES STATUTS

L'ancien et le nouveau logo sont projetés.

Madame Isabelle HECK dit avoir souhaité, avec l'approbation du Conseil d'Administration, donner un peu de couleurs, de modernité et plus de pertinence au logo de l'AACV. Le logo représente l'image de l'association qu'elle souhaite dynamique, tournée vers l'avenir et, bien entendu, identifiable et simple.

Ce logo correspond, par ailleurs, à la nouvelle charte graphique (des Réseaux Sociaux, du guide, etc...). Elle trouve original d'utiliser les couleurs primaires que sont le bleu (symbole de la fiabilité), le rouge (symbole de l'énergie), le jaune (symbole de la créativité) et le vert (symbole de l'équilibre).

Elle dit que c'est un rappel environnemental tellement important de nos jours et un parallèle avec les jardins du château.

Par ailleurs Madame HECK nous informe que ce logo a été conçu gracieusement par notre webmaster Olivier Lecomte qui a, en plus, cédé tous les droits gratuitement. Cela représente une économie plus que substantielle et elle le remercie.



Vote : le nouveau logo est approuvé à l'unanimité.

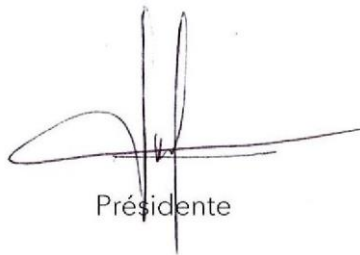
POUVOIRS POUR FORMALITÉS

Madame Isabelle HECK dit qu'il s'agit juste de lui donner pouvoir pour qu'elle puisse effectuer les démarches en préfecture, notamment en ce qui concerne la modification apportée aux statuts.

Vote : pour à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame Isabelle HECK, Présidente, renouvelle ses remerciements aux personnes présentes et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 12 h 44.

Isabelle HECK,

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

Présidente

Chantal GARÇONNAT,

A handwritten signature in blue ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke with a small loop at the end.

Secrétaire